



Définition d'une méthode de recensement et de codage des verbes en langue technique : applications en traduction

Marie-Claude L'Homme

Volume 8, numéro 2, 2e semestre 1995

Technolectes et dictionnaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037218ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/037218ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association canadienne de traductologie

ISSN

0835-8443 (imprimé)

1708-2188 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

L'Homme, M.-C. (1995). Définition d'une méthode de recensement et de codage des verbes en langue technique : applications en traduction. *TTR*, 8(2), 67–88. <https://doi.org/10.7202/037218ar>

Résumé de l'article

Définition d'une méthode de recensement et de codage des verbes en langue technique: applications en traduction – Le présent article aborde le problème de la description terminographique des unités verbales en langue technique. Le problème est traité sous l'angle de la traduction spécialisée. Le traducteur technique doit reproduire un usage spécialisé dans une langue d'arrivée : les renseignements dont il a besoin pour y parvenir sont souvent difficiles à trouver en ce qui concerne les unités verbales. Nous proposons donc un modèle de description des verbes qui rend compte de leurs multiples acceptions en langue technique. Ce modèle est fondé sur les articles du Collins Cobuild et des travaux antérieurs portant sur la définition des verbes qui tient compte de leur contexte d'utilisation.

Définition d'une méthode de recensement et de codage des verbes en langue technique: applications en traduction

Marie-Claude L'Homme

0. Introduction

L'usage technique n'a pas fait l'objet d'études systématiques et n'a donc jamais été décrit comme un ensemble cohérent. Les fragments de description, éparpillés dans les ouvrages destinés au grand public et les ouvrages spécialisés, en témoignent. En effet, les dictionnaires généraux consignent quelques emplois techniques fréquents. Quant aux banques de terminologie et aux lexiques spécialisés, ils font parfois une entorse à des principes rigides en intégrant, dans une nomenclature structurée, des unités lexicales qui ne relèvent pas nécessairement d'un «domaine de spécialité».

On peut donc facilement concevoir qu'une recherche visant l'appariement de formes verbales anglaises et françaises en langue technique puisse comporter quelques embûches. Les premières démarches ont rapidement révélé que le problème principal résidait dans la collecte et le regroupement des verbes. En effet, en adoptant la démarche du traducteur technique, nous nous sommes heurtée aux mêmes difficultés que lui. Comment établir avec assurance, compte tenu de l'état actuel des données, des équivalences entre formes verbales en langue technique?

Le présent article s'attarde donc sur une méthode de recensement de ces unités verbales et de leurs équivalents. Cette méthode

s'inscrit dans un projet de collecte et de consignation des unités lexicales en langue technique¹; la première unité étudiée étant le verbe².

1. Problématique: description du verbe en langue technique

Les ouvrages de référence que le traducteur consulte généralement, ne consignent que des renseignements fragmentaires et dispersés pour tout ce qui touche le verbe technique³. Les connaissances du traducteur en ce domaine s'acquièrent sur le tas et au prix d'une longue expérience.

La dispersion des données témoigne probablement de la précarité du statut du verbe technique. Tirailés entre l'usage général et la spécialité, les mots techniques échouent quelquefois dans des ouvrages voués à la description de la langue.

Les dictionnaires généraux unilingues ou bilingues répertorient les emplois techniques les plus fréquents. Ceux-ci sont parfois précédés d'une marque d'usage (ex. *techn.* ou *technol.*) ou, le plus souvent, ils sont éparpillés dans le corps de l'article sous forme d'exemples ou autres.

-
1. L'objectif premier du projet est de coder les formes lexicales dans un logiciel de traduction automatique et de définir des méthodes afin d'en distinguer les multiples significations. Les données recueillies peuvent aisément, comme on le verra, être utilisées dans un contexte plus traditionnel (ouvrages de référence de papier ou informatisés).
 2. Le verbe a été retenu car il présente probablement les propriétés les plus intéressantes du point de vue de la traduction automatique. En effet, un certain nombre de distinctions sémantiques d'une forme verbale polysémique peuvent être définies à partir, soit d'un élément grammatical (ex. emploi transitif ou intransitif; emploi actif ou passif), soit d'un élément contextuel (sujet, objet, ou préposition liés à la forme verbale).
 3. Cette dernière remarque s'applique non seulement aux verbes, qui font l'objet du présent article, mais également à plusieurs noms, adjectifs et adverbes qui composent le vocabulaire général technique.

Les ouvrages de référence techniques inscrivent généralement une suite d'équivalents sans préciser dans quel contexte ces traductions conviennent (ex. *to clear*: *supprimer, remettre à zéro, remettre à l'état initial, effacer*). De plus, il est souvent difficile de séparer, dans l'énumération, les termes synonymes des équivalents reflétant les significations multiples que peut revêtir le terme original. En fait, l'utilisateur doit déjà avoir compris le sens du verbe en langue de départ afin de jauger l'opportunité de l'équivalent proposé. Des distinctions aussi élémentaires que celle généralement pratiquée entre l'emploi transitif et l'emploi intransitif d'un verbe figurent rarement dans ce type d'ouvrage.

Les répertoires terminologiques, qui constituent généralement le refuge de l'usage spécialisé, ne recensent pas les unités verbales (à quelques rares exceptions). En effet, la terminologie, qui se concentre exclusivement sur le nom, ne tient pas compte des verbes dans les descriptions (ce qui fait, par exemple, qu'un lexique sur le soudage retiendra le terme *reaming*; *alésage*, mais pas *to ream*; *aléser*).

En fait, toutes les études terminologiques gravitent autour du nom. Il est vrai que la fonction de dénomination, telle que la définit la terminologie (forme linguistique désignant une notion bien délimitée à l'intérieur d'un domaine du savoir humain), ne peut être assumée que par un terme à vocation nominale. Les modèles terminologiques fondés sur la monoréférentialité et les rapports entre notions peuvent difficilement intégrer le verbe. Guilbert (1973) et Rey (1979), en affirmant que le verbe spécialisé et les autres parties du discours sont nécessairement dérivés du nom, laissent sous-entendre qu'ils sont en quelque sorte subordonnés à cette catégorie grammaticale. Même les travaux plus récents sur la phraséologie, qui tiennent compte d'un contexte linguistique (Heid et Freibott, 1991; Heid, 1992; Lainé, 1993), procèdent du nom pour retrouver ses cooccurents. De Bessé (1991, p. 119) va jusqu'à affirmer: «C'est autour de cette catégorie [le nom] que doit être organisée la recherche et la présentation des cooccurents». Ainsi, on ne s'intéressera au verbe que dans la mesure où il est associé à un «terme».

Enfin, les travaux portant sur la langue de spécialité ne font que confirmer l'importance du nom dans le texte spécialisé. Hoffmann

(1980) et Muller (1985) notent la supériorité numérique du nom par rapport au verbe et attribuent cette prédominance à la tendance à la nominalisation de la langue de spécialité. Muller mentionne même que les verbes (dans un domaine particulier qu'il examine) «qui sont issus de la langue commune sont sémantiquement plus ou moins vides, ils remplissent une fonction copulative, ce qui implique le rôle important du complément du point de vue sémantique» (1985, p. 138).

Les affirmations citées plus haut ne justifient pas nécessairement les lacunes que présentent les ouvrages de référence quant à la description du verbe spécialisé. En ne tenant compte que du nom, la plupart des recherches méconnaissent tout simplement le fonctionnement des autres parties du discours.

Nous ne voulons pas amorcer un débat sur le statut auquel pourrait prétendre le verbe employé dans les textes techniques. Nous ne cherchons pas à jeter le blâme sur une discipline en particulier. Il reste qu'en pratique, et notamment en traduction technique, le verbe pose des problèmes pour des raisons diverses. Plusieurs formes verbales en langue de départ sont polysémiques, caractéristiques qui ne sont pas nécessairement connues du non-spécialiste. En outre, comme il existe, dans une langue spécialisée, des «conventions» particulières, on recherchera, non seulement la formulation qui sera la mieux comprise, mais également la plus idiomatique. Dans les faits, le sens du verbe en langue de départ est généralement compris; c'est la connaissance de l'équivalent idéal (équivalent technique) qui fait défaut.

Ainsi, le recensement et la consignation des unités verbales techniques dans un ouvrage de référence répondent à des applications immédiates. Les besoins concrets des traducteurs ne font que confirmer des lacunes plus fondamentales. Les méthodes mises en œuvre pour ce type d'inventaire peuvent reposer en partie sur les modèles élaborés pour la langue spécialisée, en l'occurrence les modèles terminologiques traditionnels. Elles devront, en outre, s'inspirer de principes mis au point par la lexicographie. Il s'agit donc, en plus de cumuler les concepts (ou les notions), de décrire un usage.

2. Méthode

Il importe au traducteur d'avoir accès aux distinctions et à l'explication des sens multiples que peut revêtir une forme verbale dans un texte technique. Il voudra connaître, par la suite, les formes usitées et privilégiées en langue d'arrivée.

Nous avons déjà traité (L'Homme 1992; 1993) de l'opportunité d'un codage des verbes spécialisés et du contenu d'un article confrontant les formes dans les deux langues. Ce type d'article devrait comporter: 1) un codage terminologique traditionnel (distinctions entre les sens et emplois privilégiés dans les domaines de spécialité respectifs); 2) une description du fonctionnement grammatical (transitif versus intransitif, structures figées - verbe + particule -, structures fréquentes - verbe + préposition + nom, etc.); 3) l'illustration des mutations sémantiques qui se réalise à l'aide des éléments associés au verbe (reproduction des éléments lexicaux liés au verbe).

Dans le contexte d'un article bilingue, les traductions proposées sont associées à chacune des acceptions. Les différents emplois d'une forme verbale originale ainsi que ses équivalents peuvent être assortis d'exemples⁴. Le nombre de rubriques apparaissant dans l'article sera établi en fonction des distinctions à illustrer.

Le codage par domaines de spécialité n'a pas été retenu dans une première étape. Bien qu'il ne doive pas être écarté complètement⁵, le principe de découpage par «domaines» n'est pas déterminant pour la définition des unités verbales retenues. Un texte technique, même s'il

-
4. Dans le cas d'un article unilingue, une définition peut venir éclairer les distinctions sémantiques. Bien qu'elle puisse être utile dans un article bilingue, elle y figure rarement. On lui préfère généralement les exemples. Nous ne l'avons pas retenue dans les premières étapes de la recherche, mais nous ne nions pas son importance pour la constitution d'un article.
 5. Certaines formes verbales ou la signification particulière d'une forme verbale peuvent être employées plus fréquemment dans un domaine particulier.

traite d'un dispositif électronique, pourra intégrer des notions normalement associées à la mécanique ou à l'électricité. S'il est possible d'effectuer de grandes divisions (par exemple, sciences naturelles par rapport aux sciences humaines), une délimitation sans équivoque entre des domaines comme l'électricité, l'électronique et l'informatique, qui font appel aux mêmes notions de base, est tout simplement impraticable⁶.

Nous retenons donc les deuxième et troisième éléments de description (fonctionnement grammatical et explication des significations à l'aide des éléments associés au verbe en contexte). Ces éléments de description peuvent être obtenus à la suite de l'examen de l'environnement immédiat des formes verbales: nous associons une acception à un ou à plusieurs éléments du contexte appelé(s) *élément(s) significatif(s)*. Cette prémisse sous-tend toute notre méthode⁷.

L'étude du verbe en contexte et le classement de certains traits caractéristiques grammaticaux et contextuels (relatifs au verbe lui-même ainsi qu'aux unités lexicales qui lui sont associées) permettent de relever une distinction sémantique. Il convient cependant de signaler que le contexte, même s'il peut indiquer un changement de sens, ne le justifie pas à lui seul. Il en sera question plus loin.

La méthode permet de dégager, pour chacun des verbes, une description qui rend compte de leur «usage» technique. Nous tenons pour acquis que la plupart des équivalences entre verbes techniques peuvent ensuite être établies en confrontant les contextes prélevés dans chacune des langues. La langue technique permet ce genre de symétrie puisqu'on y traite des mêmes réalités.

6. Même la terminologie, où la délimitation du domaine précède et détermine l'identification du vocabulaire qu'elle retient, y parvient mal puisqu'elle répète souvent les mêmes notions d'un lexique à l'autre même si ceux-ci dépeignent des «domaines» différents.

7. En traduction automatique, la présence de ces unités et l'existence d'un lien grammatical entre l'unité lexicale et le verbe sont indispensables à l'établissement d'une distinction sémantique. La traduction «correcte» est reproduite à la suite du codage d'une règle.

2.1 Dépouillement préliminaire

Le dépouillement préliminaire consiste à relever chacun des verbes apparaissant dans les ouvrages sélectionnés et son environnement immédiat, c'est-à-dire les phrases ou parties de phrases dans lesquelles se trouvent les unités lexicales qui sont associées aux formes verbales (noms, adjectifs, prépositions, adverbes, etc.).

La première étape de collecte des formes verbales par le dépouillement de textes peut s'inspirer de certains principes déjà élaborés et mis à l'épreuve par la terminologie, c'est-à-dire: 1) le dépouillement d'ouvrages cibles rédigés par des spécialistes ou des techniciens (dans le cas qui nous préoccupe, nous avons retenu des ouvrages fondamentaux traitant de certaines disciplines de base - mécanique, électricité, électronique, informatique); 2) la sélection d'ouvrages rédigés dans la langue d'origine, c'est-à-dire non traduits; 3) un dépouillement parallèle dans chacune des langues pour les comparer plus tard⁸.

2.2 Traitement des contextes

Le traitement des contextes consiste à marquer un certain nombre de données grammaticales et contextuelles relatives d'abord au verbe (voix, fonctionnement grammatical) et, par la suite, aux formes qui lui sont associées (sujet, objet, adverbe, préposition, particule, etc.). Ces données sont reproduites dans une grille qui accompagne la phrase ou la partie de phrase.

8. Lors d'une étape ultérieure, le dépouillement d'ouvrages de référence (dictionnaires et lexiques généraux ou spécialisés) pourra fournir des renseignements précieux, notamment dans une perspective de normalisation (afin de dégager l'usage «correct») (voir conclusion). Cependant, cette approche n'a pas été retenue à cette étape du projet.

Les contextes de chaque langue à l'étude sont traités individuellement. Ils seront confrontés à une étape ultérieure de l'analyse⁹.

Lors du traitement, le verbe ainsi que tous les éléments lexicaux qui lui sont associés font l'objet d'un marquage exhaustif. Cependant, seuls seront retenus, à l'étape de correspondance entre les langues, les éléments significatifs, c'est-à-dire ceux qui illustrent une distinction sémantique pouvant justifier une traduction différente.

2.2.1 Marquage du fonctionnement du verbe

Le marquage du fonctionnement grammatical du verbe consiste à identifier la voix (l'actif par rapport au passif, le pronominal pour le français), ainsi que la structure grammaticale que le verbe impose¹⁰. Ce premier étiquetage permet de dégager: 1) les structures imposées par une forme verbale; 2) les structures les plus fréquentes dans les deux langues; 3) les fonctionnements grammaticaux qui illustrent une mutation sémantique.

Voix:

Forme toujours au passif, généralement au passif:

ex. ...des roulements, munis d'un dispositif d'étanchéité
relativement efficace... 2 engrenages cylindriques
droits pourvus de dents taillées...
munir, pourvoir passifs

9. Cette méthode de codage des formes verbales permet de faire une analyse distincte pour chacune des langues à l'étude. Bien que l'objet premier du projet consiste à traiter une paire de langues, les données recueillies peuvent facilement se prêter à un examen unilingue.

10. Le marquage du fonctionnement grammatical est inspiré de modèles lexicographiques simples, en l'occurrence ceux du *Collins Cobuild* 1987 (par exemple, on marque le verbe transitif *V + O*, le verbe intransitif, *V*, le verbe auquel est fréquemment associé un circonstant et la préposition qui lie le circonstant au verbe, *V + A(on)*). Les contextes français sont étiquetés à l'aide des mêmes modèles.

use généralement passif

ex. *Locate the part in the assembly...*

locate *actif (trad. localiser)*

...the part is located in assembly

locate *passif (trad. se trouver)*

Forme toujours pronominalisée, généralement pronominalisée:

ex. ...l'énergie ne se dégrade plus en chaleur...

dégrader généralement pronominal

Distinction entre l'emploi pronominalisé et non pronominalisé:

ex. ...le facteur de concentrations s'applique toujours... La même représentation vectorielles s'applique à d'autres grandeurs... Ces coefficients s'appliquent à des roulements bien lubrifiés...

appliquer $V(REFL) + A(a)$

Les transporteurs appliquent à la courroie des forces résistantes. ...il faut appliquer sur l'arbre une action mécanique... ... on applique aux bornes d'un conducteur passif des tensions U...

<i>appliquer</i>	$V + O + A(\grave{a}), V + O + A(sur)$
------------------	--

Transitif et intransitif (V et $V + O$):

Verbe uniquement ou généralement transitif:

ex. *The spokes were adjusted... The controller must be adjusted... a fuel control valve that can be adjusted...*

adjust *V + O*

Verbe uniquement ou généralement intransitif:

ex. ...the maximum stress acting at the rim... ...a force acting in a plane...

act γ

Distinction entre l'emploi transitif et l'emploi intransitif:

ex. ...the spring-loaded jaw operates ineffectually. The air cylinder operates through the gearing... Digital electronic signals can operate on voltage levels... Chain couplings can operate without lubrication or a cover. ...a bearing operating under similar conditions...

operate $V, V + A(\text{under})$

... switches and relays that are operated by a person, by the process, or by timers. The sliding plate may be operated by an actuator. ... an electric signal to properly operate the actuators ...

operate $V + O$

... la longueur des éléments tend vers zéro. ...le travail est la limite vers laquelle tend cette somme ...

tendre $V + A(\text{vers})$

... les câbles sont tendus de telle sorte que ...

tendre $V + O$

Pour l'anglais, verbe assorti d'une particule qui confère un nouveau sens au verbe simple (dans certains ouvrages de référence, ce groupement fait l'objet d'une entrée distincte du verbe simple). Ce nouveau verbe complexe a un fonctionnement autonome par rapport au verbe simple:

ex. ...the hydrodynamic film starts to build up. ...these tolerances are built into standard bushings.

build $V + O + A(\text{into})$

build up $V + PART(\text{up})$

...the shaft which carries a flywheel and a pinion... The probe assembly carrying the component with it... Both the disk and the link type carry torque in tension... ...actuators carry out the decision.

carry $V + O$

carry out $V + PART(\text{out}) + O$

Circonstant lié par une préposition:

Illustration de structures fréquentes:

ex. *...des fils conducteurs amènent le courant à la lampe... Le courant est amené à la bobine par des conducteurs.*

amener $V + O + A(\text{à})$

Distinction sémantique introduite par deux structures différentes:

ex. *The primary action of the pawl is to act as a stripper. The forces acting on the bodies... ...a force acting in a plane... The maximum acting stress acting at the rim...*

act $V + A(\text{on}), V + A(\text{in}), V + A(\text{at})$
 $V + A(\text{as})$

Autres cas (verbes, propositions, attributs, etc.). Ces derniers éléments n'ont pas encore étudiés systématiquement. Ils peuvent également révéler des emplois fréquents ou des distinctions sémantiques:

Verbe dont l'objet est une proposition:

ex. *Some designers assume that the average force is... To be sure the coupling you have selected... Check that the peak torque does not...*

Verbe dont l'objet est un verbe:

ex. *...the hydrodynamic film starts to build up... ...the components tend to take an accurate path...*

2.2.2 Marquage des éléments associés aux verbes

Le marquage des éléments associés aux verbes consiste à: 1) reproduire les unités qui sont liées grammaticalement au verbe¹¹; 2) identifier leur

11. Dans le cas des syntagmes nominaux, seule la forme du nom de base a été relevée (ex. *a control system accepting a sensor input...* : sujet - *system*, objet - *input*). Le sens des verbes ne semble pas touché par l'emploi d'un terme complexe par rapport à celui d'un terme simple. De plus, ce codage évite la distinction épineuse entre syntagme lexical et syntagme libre. Nous avons également reproduit les noms auxquels

fonction (dans le cas des noms et des adjectifs - objet, sujet, attribut);
3) relever leur classe sémantique¹² afin, d'une part, de délimiter les acceptions d'un verbe et, d'autre part, d'en généraliser l'aire d'application.

Le codage des éléments associés aux verbes permet de délimiter les acceptions d'une forme verbale en associant ces dernières à un nom, un petit nombre de noms ou un groupe de noms¹³. Il permet également de relever les associations de mots fréquentes.

Un verbe – avec une signification donnée – peut être utilisé avec un nom précis ou une liste finie de noms.

ex. *La courroie exerce sur le transporteur la force motricel'action mécanique que nous exerçons dans le sens du mouvement sur l'arbre de la poulie... Les ressorts de soupape servent à exercer une force de contact entre la soupape et son siège.*

Exercer se dit d'une force, d'une action, d'un travail, etc., qui est fait par une personne ou un objet, le plus souvent sur un autre objet.

Dans certains cas, cependant, le verbe s'applique à un groupe de noms qu'on peut catégoriser à l'intérieur de classes sémantiques.

ex. *Le matériau fragile atteint son point de rupturela contrainte maximale atteint la limite élastique... ...des courants qui peuvent atteindre des milliers d'ampères... ...des puissances qui atteignent 6000 kW. Leur capacité atteint quelques dizaines de microfarads...*

référait un pronom lorsque celui-ci était exprimé dans le texte (ex. ...*the forces acting on them ((bodies))* ... : circonstant - body).

12. Adaptation de *concept classes* proposé par Sager et Kageura (1994).

13. Pour l'instant, notre catégorisation ne porte que sur les noms, mais les autres parties du discours (adverbes, adjectifs, etc.) peuvent faire l'objet d'un classement semblable.

On *atteint* une valeur (*kW*, *microfarad*, etc.) ou un phénomène que l'on peut mesurer à l'aide d'une valeur (ex. *limite*, *point de rupture*, etc.).

Nous avons catégorisé chacun des noms dans des classes sémantiques¹⁴, afin de délimiter les acceptions d'une forme verbale. Ce codage permet de constater que certains verbes s'emploient effectivement avec tout un groupe de noms. De plus, des classes de noms différentes illustrent une mutation sémantique.

Illustration de l'emploi d'un verbe:

ex. ...*the joint is directly supported by the arm... ...each section of the rim being supported at five points on each side... ...thrust bearing that support rotating shafts of journals... support V + O (material concept)*

Illustration de distinctions sémantiques:

Par un nom en fonction de sujet:

ex. ...*la faillite entraîne des blessures graves ou des pertes de vie... La faillite entraîne des réparations très coûteuses.....l'augmentation de la rigidité d'un arbre entraîne nécessairement l'augmentation de son diamètre... ... des roulements en fils sont entraînés en rotation... Une lubrification trop abondante peut entraîner une mise hors d'usage d'un roulement... ...*

14. Ces classes sont inspirées du modèle de Sager et Kageura (1994) qui dégagent quatre grands groupes de concepts pour lesquels nous offrons une adaptation française fonctionnelle: 1. entity concept (material concepts and non-material concepts), 2. relation concepts, 3. activity concepts, and 4) property concepts (1. entités (réalité matérielle ou non) (*chat, table, imprimante; information, bit*); 2. relation (*partie, type*); 3. action (*alésage, informatisation*); 4) propriété (*durabilité*). Les auteurs proposent également une amorce de subdivision qu'ils laissent plus ou moins ouverte et que nous avons aménagée en fonction de nos besoins. Nous avons retenu ce modèle, car les auteurs l'ont fondé sur la langue de spécialité.

*les moteurs qui entraînent les organes de machines-
outils ... un moteur entraîne une pompe ...
(nom d'action - activity concept) entraîne
(objet concret - material concept) entraîne*

Par un nom en fonction d'objet:

ex. ... *the function of a balance flywheel is to absorb
energy... ... a flywheel absorbs energy... ... a material
which is designed to absorb vibrations... Soft
materials, such as rubber, can absorb great amounts
of vibration... ... the vibration is absorbed by the
system.*
absorb (energy)
absorb (vibration)

2.2.3 Confrontation des contextes des deux langues

La confrontation des formes verbales consiste à associer deux significations ou emplois similaires dans les deux langues. Un sens ou un emploi distinctif dégagés dans une langue individuellement (structure grammaticale ou élément lexicale associé) trouve un équivalent appartenant à la même partie du discours dans l'autre langue.

Nous avons reproduit, ci-dessous, des exemples d'équivalences établies à l'aide de cette méthode¹⁵.

ex. ACT V + A(on), V + A(in) V + (at)

agir agir V + A(sur), agir V + A(à)

*The forces acting on the bodies... ...a force acting in
a plane... ...the maximum stress acting at the rim of a
flywheel*

*...le courant agit sur une aiguille aimantée... ... nous
n'agissons pas de la même façon sur un corps ...*

15. Les articles ne prétendent pas à l'exhaustivité et les équivalences ne se chevauchent pas parfaitement. Ils sont cités à titre d'exemples et sont fonction des dépouillements effectués.

*forces qui, agissant parallèlement à la surface... Tout corps électrisé agit sur un bâton de verre électrisé...
...lorsque des forces agissent sur un système élastique...*

V + A(as)

agir V + A(comme), comporte V(REFL) + A(comme)

The primary action of the pawl is to act as a stripper.

Le montage agit comme une rotule. ... les 3 condensateurs en parallèle se comportent comme un condensateur unique...

ABSORB V + O

absorb (energy, work)

recevoir V + O

... the function of a balance flywheel is to absorb energy ... a flywheel absorbs energy...

*Le générateur ne reçoit plus d'énergie de l'extérieur.
...Toute l'énergie électrique reçue... Ce travail a été reçu par la pompe... le moteur reçoit un travail résistant... le matelas élastique doit pouvoir dépenser l'énergie reçue...*

absorb (vibration, chock)

absorber V + O, amortir V + O

*... a material which is designed to absorb vibrations...
Soft materials, such as rubber, can absorb great amounts of vibration... the vibration is absorbed by the system.*

Pour absorber ces vibrations ou pour les amortir, le matelas élastique doit... le ressort de compression absorbe les chocs...

etc.

ENTRAINER V + O

(Activity concept) entraîner

cause V + O, result + A(in)

...la faillite entraîne des blessures graves ou des pertes de vie... La faillite entraîne des réparations très coûteuses.....l'augmentation de la rigidité d'un arbre entraîne nécessairement l'augmentation de son diamètre... Une lubrification trop abondante peut entraîner une mise hors d'usage d'un roulement...

*...this measure can result in injury to personnel...
Vibration can cause system failure...*

(Material concept - complex item) entraîner

drive V + O

*... des roulements en fils sont entraînés en rotation...
... les moteurs qui entraînent les organes de machines-outils ... un moteur entraîne une pompe ...*

...electric motors driving small loads...

etc.

Nous avons noté plus haut que les contextes permettent de signaler une distinction sémantique et peuvent de cette façon justifier une traduction. Même si ce type d'analyse convient pour les besoins de la recherche, les contextes n'expliquent pas entièrement la signification d'un verbe. Dans l'exemple qui précède, les contextes ne signalent pas la notion de

mouvement continu que comprend l'action d'*entraîner* (par opposition à *actionner* qui s'emploie dans le même type de contextes mais ne désigne pas la même action).

3. Applications

On l'aura constaté à la lumière des exemples, notre approche est purement descriptive. Elle consiste à dégager sans *a priori* tous les emplois possibles des formes verbales dans chacune des deux langues examinées. Cependant, l'adaptation des données rendues accessibles à des applications plus concrètes entraînera inévitablement une épuration des équivalences.

3.1 Traduction

Les données recueillies peuvent constituer une source de renseignements en traduction. Non seulement elles révèlent les formes verbales utilisés en langue technique, leurs significations ainsi que leurs équivalents, elles peuvent également aiguiller le traducteur sur les verbes privilégiés avec un nom donné ou encore les noms usités avec un verbe donné. Par exemple, une recherche portant sur le nom *énergie* en fonction d'objet révèle qu'il s'emploie avec *accumuler*, *fournir*, *générer*, *posséder*, *recevoir*, *recupérer*, etc.; et, en fonction de sujet, avec *s'accumuler*, *se dégrader*, *entrer*, *sortir*, *se transformer*, etc.

Cependant, un ouvrage de référence traditionnel doit pratiquer certains choix parmi tous les usages recensés afin de repérer la traduction «correcte» du point de vue de la qualité de la langue. Par exemple, *dépasser* et *excéder* ont été relevés pour traduire *exceed*. Cependant, il est probable que *excéder* soit un calque (...*la contrainte excède la résistance du matériau*...). La même remarque s'applique à *agir comme* et *se comporter comme* pour traduire *act as* cités dans un exemple plus haut. La fréquence d'emploi d'un verbe peut certainement être retenue comme critère de sélection. Cependant, dans un contexte de traduction, certaines considérations relatives à la «qualité de la langue» doivent être prises en compte.

3.2 Traduction automatique

Du point de vue de la traduction automatique, une seule équivalence peut être retenue puisque les systèmes fondés sur l'approche de transfert (*transfer approach*) permettent de reproduire une forme unique dans le texte d'arrivée. Ce principe implique la prise en compte de la proximité avec l'anglais (en plus de critères de qualité indispensables en traduction traditionnelle). Ici, la notion de proximité avec l'anglais doit être bien comprise. Il ne s'agit pas de calquer l'anglais, mais de choisir un équivalent qui recouvre la même aire grammaticale et sémantique que le verbe anglais.

Par exemple, les dépouillements ont révélé trois équivalents pour *read* lorsqu'il s'agit d'un appareil de mesure, soit *indiquer*, *donner*, *donner une indication*. D'un point de vue grammatical, la traduction automatique ne peut admettre que les deux premiers puisque *read* apparaît dans des contextes comme *the voltmeter reads 220 V*.

3.3 Limites de la méthode

Les données recueillies dans le cadre de la présente recherche permettent de mieux connaître une partie de la langue technique et ainsi d'en offrir une description qui procède de l'usage constaté dans les textes techniques. Cependant, leur réutilisation pour des applications plus concrètes implique certains choix qui pourront paraître arbitraires (distinction des significations d'une forme lexicale, sélection d'équivalents, etc.). De plus, les questions de fréquence d'un emploi donné sont fonction du corpus à la disposition de celui qui invoque ce critère pour justifier une décision. Enfin, les descriptions, qui sont entreprises en un point donné dans le temps, ne tiennent pas toujours compte de l'évolution des usages.

3.4 Autres parties du discours

La méthode décrite dans les pages qui précèdent ne concerne que le verbe, mais elle ouvre néanmoins des perspectives pour les autres parties du discours qui composent le vocabulaire technique. L'étude du contexte grammatical (longtemps négligé dans les travaux portant sur la langue spécialisée) peut certainement mener à une meilleure compréhension du

fonctionnement d'autres unités lexicales polysémiques ou non. Les adjectifs et les adverbes (même si ces derniers sont moins fréquents) peuvent être examinés dans les rapports qu'ils entretiennent avec les mots qu'ils modifient (ex. *serial* devant un nom d'action se traduit par *en série* - *alimentation en série*, *opération en série*, etc.; devant un nom désignant une entité (matérielle ou non), il se traduit par *série* - *adaptateur série*, *ordinateur série*, etc.). Les noms posent un problème plus épineux. Ils peuvent certainement faire l'objet d'une étude fondée sur le contexte. Cependant, un modèle unique ne suffira pas à rendre compte du fonctionnement de la variété des formes nominales (noms dérivés de verbes par rapport aux autres, par exemple).

Marie-Claude L'Homme: Université de Montréal, Département de linguistique et de traduction, C.P. 6128, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7

Références

BÉDARD, C. (1986). *La traduction technique. Principes et pratique*. Montréal, Linguatex.

de BESSÉ, B. (1991). «Le contexte terminographique», *Meta*, XXXVI(1), mars, pp. 111-120.

Collins Cobuild. *English Language Dictionary* (1987). London and Glasgow, Collins.

CORMIER, M. (1989). «La terminologie: du terme au texte», *Terminologie diachronique*, CILF, pp. 212-218.

DUBOIS, J., M. Giacomo, L. Guespin et coll. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Librairie Larousse.

GOFFIN, R. (1992). «Du syntème au phraséolexème en terminologie différentielle», *Terminologie et traduction*, 2/3, pp. 431-438.

GUILBERT, L. (1973). «La spécificité du terme scientifique et technique», *Langue française*, 17, fév., pp. 5-17.

HEID, U. (1992). «Décrire les collocations. Deux approches lexicographiques et leur application dans un outil informatisé», *Terminologie et traduction*, 2/3, pp. 523-548.

HEID, U. et G. Freibott (1991). «Collocations dans une base de données terminologique et lexicale», *Meta*, XXXVI(1), mars, pp. 77-91.

HOFFMANN, L. (1980). «Language for Special Purposes as a Means of Communication: An Introduction» (compte rendu par P. Alber-Dewolf). *Langues de spécialité*. 1, Québec, GIRSTERM, avril, pp. 3-38.

KOCOUREK, R. (1991). *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*. 2^e édition, Wiesbaden, Oscar Brandstetter Verlag GMBH & Co. KG.

L'HOMME, M.-C. (1992). «Les unités phraséologiques et leur représentation en terminographie», *Colloque international Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation dans Terminologie et traduction*, 2/3, pp. 493-503.

_____ (1993). «Le verbe en terminologie: du concept au contexte», *L'Actualité terminologique*, XXVI(2), pp. 17-19.

_____ (1994). «Management of Terminology in a Machine Translation Environment», *Terminology*, I(1), pp. 121-135.

LAINÉ, C. (1993). «Une approche terminologique de la phraséologie», *L'Actualité terminologique*, XXVI(2), pp. 14-16.

MEL'ČUK, I. (1984). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

MULLER, B. (1985). *Le Français d'aujourd'hui*. Paris, Éditions Klincksieck.

PAVEL, S. (1993). «Vers une méthode de recherche phraséologique en langue de spécialité», *L'Actualité terminologique*, XXVI(2), pp. 9-13.

PHAL, A. (1971). *Vocabulaire général d'orientation scientifique*. Paris, CRÉDIF.

PICHT, H. (1987). «Terms and their LSP Environment – LSP Phraseology», *Meta*, XXIII(2), pp. 149-155.

REY, A. (1979). *La terminologie : noms et notions*. Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je?»

ROBERTS, R. et C. Simard (1980). «Les unités verbe/substantif dans la langue économique», *Langues de spécialité*, n° 1, Québec, GIRSTERM, avril, pp. 75-78.

SAGER, J.C. (1990). *A Practical Course in Terminology Processing*. Amsterdam - Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

SAGER, J.C. & K. Kageura (1994). «Concept Classes and Conceptual Structures - Their Role and Necessity in Terminology», *Terminology and LSP Linguistics. Studies in Specialized Vocabularies and Texts. Actes de Langue française et de linguistique (ALFA)*, 7/8, pp. 191-216.

SELLE, S. (1985). «Études de la valence des verbes comme méthodes de recherche pour le français de spécialité», *Special Language. Fachsprache*, VII(3-4), pp. 136-143.

SPILLNER, B. (1982). «Pour une analyse syntaxique et stylistique des langues de spécialité», *Les langues modernes*, XXVI(1), pp. 19-27.

RÉSUMÉ: Définition d'une méthode de recensement et de codage des verbes en langue technique: applications en traduction – Le présent article aborde le problème de la description terminographique des unités verbales en langue technique. Le problème est traité sous l'angle de la traduction spécialisée. Le traducteur technique doit reproduire un usage spécialisé dans une langue d'arrivée: les renseignements dont il a besoin pour y parvenir sont souvent difficiles à trouver en ce qui concerne les unités verbales. Nous proposons donc un modèle de description des verbes qui rend compte de leurs multiples acceptions en langue technique. Ce modèle est fondé sur les articles du

Collins Cobuild et des travaux antérieurs portant sur la définition des verbes qui tient compte de leur contexte d'utilisation.

ABSTRACT: Identifying and Describing Verbal Units in Technical Language: Methodology and Applications for Translation – This article deals with the terminographical description of verbal units in technical language. The problem is envisaged from the point of view of specialized translation. Technical translators must reproduce a specialized usage in a target language; the data they need is not always available in conventional lexicographical and terminological reference tools. This is especially the case for verbal units. The paper proposes a model of verbal entries based on previous work such as the Collins Cobuild and studies concerned with the description of verbs according to the context in which they are used.